



DEVENIR ÉTUDIANT ET ÉTUDIANTE À L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY



Inscription

Parcoursup

Vous souhaitez rejoindre l'Université Paris-Saclay en 1^{ère} année de formation après le baccalauréat ? ou vous réorienter

après une première année ? Retrouvez notre offre sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr). Nous proposons près de 50 formations, sélectives ou non sélectives, **accréditées par l'Université Paris-Saclay ou l'Ecole Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay**, réparties sur 5 campus en Île-de-France.

Pour chacune des formations, vous découvrirez les attendus, les caractéristiques et les débouchés. Après avoir créé votre dossier sur la plateforme, vous pourrez candidater aux formations de votre choix entre janvier et mars et recevrez des réponses à vos vœux à partir du mois de mai. Dès que vous aurez accepté la proposition d'admission que vous souhaitez, vous recevrez un message avec toutes les indications pour procéder à votre inscription administrative et pédagogique.

CONTACT

Direction de la Formation et de la Réussite, Pôle Orientation et Construction du Projet d'Étude, accueil.oip@universite-paris-saclay.fr ou au 01 69 15 54 47

Plus d'infos : www.universite-paris-saclay.fr, rubrique Formation > Formations 1^{er} cycle

Les Journées Portes Ouvertes (JPO)

Chaque année, **les composantes universitaires (facultés, IUT et école d'ingénieur universitaire), les grandes écoles et les universités membres-associés de l'Université Paris-Saclay** vous ouvrent leurs portes ainsi qu'à vos parents, pour venir découvrir la très large palette des formations proposées. Des enseignantes, enseignants, étudiantes, étudiants et professionnels de l'orientation sont présents pour répondre à vos questions et vous conseiller dans votre orientation.

A l'occasion des JPO, vous pourrez également découvrir la richesse de la vie étudiante et associative qui se développe sur les campus de l'Université. De multiples ateliers et stages de pratiques artistiques et culturelles sont proposés, ainsi que différentes activités sportives qui peuvent être pratiquées sur les différents complexes sportifs.

Enfin ces journées sont aussi l'occasion de se renseigner sur les nombreuses possibilités de stages ou de mobilités internationales.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr
rubrique Admission > Lycéen : entrer à l'Université > Journées Portes Ouvertes

Candidater en Premier cycle

Si vous vous inscrivez pour la première fois à l'Université en ayant suivi la procédure Parcoursup, **l'inscription administrative** se fera en ligne dès la proclamation des résultats du baccalauréat.

Avant votre inscription, vous devez obligatoirement vous acquitter de la **Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** auprès du CROUS en vous connectant au site

www.messervices.etudiant.gouv.fr

Cette contribution, d'un montant de 95€, favorise l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Lorsque vous vous serez acquitté-e de la CVEC, une attestation vous sera fournie. Cette dernière sera demandée lors de l'inscription.

L'inscription administrative doit être renouvelée chaque année auprès du service scolarité de la composante. Elle donne lieu à la perception réglementaire des droits de scolarité ; chaque étudiant et étudiante s'acquitte de ses droits de bibliothèque au moment de son inscription administrative.

Inscription

Les boursières et boursiers sur critères sociaux sont dispensés des droits de scolarité sur présentation de l'avis conditionnel de l'année en cours.

Sauf cas particuliers, le régime étudiant de sécurité sociale disparaît. Les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent pas de régime obligatoire d'assurance maladie. Il est possible de compléter votre couverture sociale en adhérant à une mutuelle complémentaire. L'adhésion à une mutuelle étudiante (LMDE ou HEYME) reste facultative.

Après l'inscription administrative, vous devez procéder à **l'inscription pédagogique** auprès du secrétariat de votre filière ou au service scolarité, selon les composantes, pour une affectation dans un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP).

Dans la plupart des formations, les cours, TP et TD sont semestriels. L'inscription pédagogique est parfois à renouveler pour le 2ème semestre.

Pour connaître les emplois du temps, les dates de reprises de cours, les changements d'horaires ou de lieu d'enseignement, le secrétariat pédagogique sera votre interlocuteur principal tout au long de l'année.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr, rubrique Admission > Lycéen : entrer à l'université > Admission 1er cycle

Candidater en Master

Les Masters de l'Université Paris-Saclay sont des formations à capacité limitée, et donc sélectives.

Toutes les admissions en Master se font sur dossier et respectent les étapes suivantes :

- Dépôt de votre dossier sur la plateforme de candidature de l'université.
- Examen de votre dossier par le jury du master
- Avis sur le dossier de candidature qui vous est adressé par mail ; si vous

êtes admis·e, vous recevrez également toutes les informations nécessaires afin de procéder à votre inscription. Chaque Master possède une ou plusieurs sessions de candidatures. Ces dernières sont détaillées sur le site internet de l'Université, dans l'onglet «Modalités de candidature» de chaque formation. En dehors de ces périodes, il n'est pas possible de déposer sa candidature.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr, rubrique Admission > Candidater à nos masters

Candidater en Doctorat

Vous devez vous porter candidat auprès de l'école doctorale, via le portail de candidature de l'Université Paris-Saclay. Pour que la candidature soit considérée comme déposée, le dossier doit être complet et finalisé.

Retrouvez toutes les informations sur l'inscription en doctorat sur le site

www.universite-paris-saclay.fr, rubrique Admission > Doctorat

Admission pour les étudiantes et étudiants internationaux

Candidater en Premier cycle

Vous êtes un étudiant ou une étudiante venant d'un pays étranger et souhaitez candidater en Premier Cycle à l'Université Paris-Saclay ? Vous aimeriez savoir comment rejoindre un établissement français pour la première fois ? Suivant votre nationalité, votre pays de résidence et la nature des études envisagées, les procédures sont différentes.

Inscription

Pour candidater en 1ère année :

- Les étudiantes et étudiants titulaires ou futurs titulaires d'un diplôme européen effectuent leurs démarches sur Parcoursup.

- Pour les autres, les candidates et candidats doivent faire une Demande d'Admission Préalable (DAP).

Si l'étudiant·e réside dans l'un de 66 pays relevant de la procédure «Étude en France», la DAP est dématérialisée et doit être faite sur la plateforme. Si l'étudiant·e ne réside pas dans un pays relevant de la procédure «Étude en France», la DAP sera au format papier.

Pour candidater en deuxième et troisième année :

les étudiantes et étudiants doivent déposer un dossier sur la plateforme eCandidat.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr

rubrique Admission > Lycéens : entrer à l'Université > Étudiants internationaux : candidates en premier cycle

CONTACT

relations.internationales@universite-paris-saclay.fr

Étudiantes et étudiants en programme d'échange dans une composante de l'Université Paris-Saclay

Avec plusieurs centaines d'universités partenaires réparties sur tous les continents, l'Université Paris-Saclay accueille chaque année des étudiantes et étudiants en programme d'échange, notamment dans le cadre du programme Erasmus+, et affirme son choix d'ouverture à l'international.

Les publics internationaux souhaitant rejoindre un des établissements de l'Université Paris-Saclay dans le cadre d'un programme d'échange doivent d'abord procéder à leur préinscription auprès de leur université d'origine. Un formulaire de candidature est alors envoyé à chaque étudiant et étudiante. La candidature est examinée par les correspondants mobilités au sein de chaque Composante. Le séjour de mobilité devient officiel une fois que le programme d'études est validé et signé par l'étudiant et l'étudiante, l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.

Afin de débiter l'année académique dans les meilleures conditions, une semaine de cours de Français Langue Étrangère est proposée pour permettre aux étudiantes et étudiants de développer leur capacité linguistique en français.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr

rubrique Admission > Étudiants internationaux

Contribution de Vie Étudiante et de Campus



Avant votre inscription à l'Université, vous devez obligatoirement vous acquitter **de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)** auprès du CROUS en vous connectant au site www.messervices.etudiant.gouv.fr

Cette contribution favorise l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiantes et étudiants. Elle vous permettra par exemple :

- d'accéder à des soins sur le campus,
- de participer à des ateliers culturels tout au long de l'année,
- de bénéficier d'aides sociales ou matérielles en fonction de votre situation,
- de profiter d'une offre sportive riche et variée et
- de soutenir les projets initiés par les associations étudiantes de l'Université.

Le montant de la CVEC est de 95 €.

Après vous être acquitté de la CVEC, vous recevrez par email une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation nécessaire lors de votre inscription.

Les étudiantes et étudiants ont aussi la possibilité d'acquitter leur CVEC en espèces via effcash, ils recevront l'attestation sous 48h.

Les boursières et boursiers sur critères sociaux, les réfugiés, les personnes bénéficiant de la protection subsidiaire

et demandeurs et demandeuses d'asiles sont exonérés du paiement de la CVEC mais doivent se connecter pour obtenir un numéro d'attestation CVEC.

Informations et foire aux questions :
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

CONTACT

Direction de la Vie Étudiante et de l'Égalité des Chances (DVEEC),
cvec.etudiant@universite-paris-saclay.fr

Carte étudiante

Multiservices, votre carte est **une pièce d'identité étudiante**, mais aussi **un porte-monnaie électronique IZLY**.

Elle doit être présentée à chaque fois que vous passez un examen. Votre carte étudiante vous permet d'accéder à de nombreux services au sein de votre établissement : cafétérias, restaurants; bibliothèques universitaires, ...

Une carte valable pendant toute votre scolarité à l'Université Paris-Saclay.

Équipée de la solution Izly, elle intègre le paiement sans contact et se recharge en ligne pour régler les services du crous, tout comme vos travaux d'impression et de photocopie par exemple.

Une fois titulaire de la carte, rendez-vous sur le site www.izly.fr pour activer votre compte IZLY, vous pouvez alors recharger votre carte :

- via des virements sur votre compte sur www.izly.fr
- en espèces dans les restaurants universitaires des CROUS.

